

DECISION DU PRESIDENT
PORTANT CRÉATION DE QUATRE VACATIONS DANS LE CADRE DE
MANIFESTATIONS CULTURELLES DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT
RÉGIONAL DE CRÉTEIL

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10 qui prévoit à son sixième alinéa que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil de territoire ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2016.3/020 du 9 mars 2016 relative à la rémunération des vacataires au sein des équipements culturels ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2016.10/195 du 14 décembre 2016 modifiée relative à la définition des équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2020.2/020-1 du 15 juillet 2020 modifiée relative aux attributions déléguées au Président ;

VU l'arrêté du Président n°AP2021-030 du 13 juillet 2021 portant délégation de signature à Monsieur Fabien TASTET et Madame Sonia BRUNET-BARAT ;

CONSIDERANT que dans le cadre de l'activité culturelle du conservatoire à rayonnement régional Marcel Dadi à Créteil, l'établissement public territorial souhaite proposer des manifestations aux usagers du réseau des conservatoires ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recourir à des intervenants extérieurs pour l'organisation de ces manifestations ;

CONSIDERANT qu'à cet égard, il convient de créer des vacances ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Quatre vacances sont créées pour l'intervention de musiciens dans le cadre d'une manifestation culturelle au conservatoire à rayonnement régional Marcel Dadi à Créteil conformément au tableau ci-annexé.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	16/07/21
Accusé réception le	16/07/21
Numéro de l'acte	DC2021/571
Identifiant télétransmission	094-200058006-20210603-lmc126644-AU-1-1

ARTICLE 2 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne ;
- Monsieur le comptable de la Direction Générale des Finances Publiques.

Publication en sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil de territoire.

Communication en sera donnée au conseil de territoire lors de sa séance la plus proche.

Fait à Créteil, le 16 juillet 2021.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services



Signé
Fabien TASTET

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	16/07/21
Accusé réception le	16/07/21
Numéro de l'acte	DC2021/571
Identifiant télétransmission	094-200058006-20210603-lmc126644-AU-1-1

Création de vacances dans le cadre des manifestations culturelles du conservatoire de Créteil

Nature de la vacation	Profession du vacataire	Nombre de vacations	Nombre de services par vacation	Date et heure	Objet	Rémunération brute Sur la base de 70 € nets par service
Concert	Saxophoniste	1	2	18 juillet 2021 de 9h à 13h	Commémoration de la rafle du Vel d'Hiv	140€ nets
Concert	Saxophoniste	1	2	18 juillet 2021 de 9h à 13h	Commémoration de la rafle du Vel d'Hiv	140€ nets
Concert	Saxophoniste	1	2	18 juillet 2021 de 9h à 13h	Commémoration de la rafle du Vel d'Hiv	140€ nets
Concert	Saxophoniste	1	2	18 juillet 2021 de 9h à 13h	Commémoration de la rafle du Vel d'Hiv	140€ nets